

L'AVENIR

N° 378 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1993

Mensuel 20 F

de la **B**RETAGNE

Pour une Bretagne Libre dans l'Europe des Peuples



*VIVRE EN IRLANDAIS
DANS LE GAELTACHT*

(P. 10-11)

**PEUPLES
ET
DROITS
DE
L'HOMME**

(p. 7)



P.O.B.L.
démocratie
bretonne

Le POBL est un parti :

• **NATIONALISTE** : l'objectif qu'il poursuit est la conquête pour la Bretagne de sa **souveraineté nationale** assurant au peuple breton l'exercice de tous les **droits et libertés** politiques, administratifs, économiques, sociaux, culturels et financiers nécessaires au maintien de son identité, au respect de sa dignité de peuple, à son épanouissement dans tous les domaines.

• **DEMOCRATIQUE** : la souveraineté nationale implique que le peuple breton, par l'intermédiaire de ses représentants groupés au sein d'une assemblée élue **démocratiquement**, soit en mesure de régler lui-même ses propres affaires et de diriger son propre destin au mieux de ses intérêts et de ses droits.

Une véritable **démocratie bretonne** devra s'appuyer sur les principes du **fédéralisme**.

• **OUVERT A TOUS** : le POBL appelle tous les Bretons partageant son analyse à rejoindre son combat pour la nécessaire conquête de la souveraineté nationale.

DEMANDE D'ADHESION

Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Signature :

Le peuple breton est la communauté vivant sur le territoire historique de la Bretagne. Ses limites ne sont pas le fait du hasard mais d'un tissu social, culturel et économique attesté.

La nation bretonne existe donc de fait et les Bretons sont seuls qualifiés pour en prendre charge.

La Bretagne, comme toutes les autres nations, a le droit de jouir d'une vie collective autonome. On ne peut refuser au peuple breton ce qu'on accorde aux autres peuples sans commettre une injustice grave. Les instances internationales reconnaissent formellement le droit des peuples à l'autodétermination.

**VERS LA SOUVERAINETE
NATIONALE DE LA BRETAGNE**

Le POBL proclame le droit inaliénable du peuple breton à se gouverner librement et à redevenir maître de son destin. Ses objectifs principaux sont :

- **DANS LE DOMAINE POLITIQUE ET ADMINISTRATIF.**
 - la mise en place d'un gouvernement breton moderne
 - une administration composée et dirigée par des fonctionnaires bretons qui aura la charge de faire appliquer la législation bretonne ;
 - l'instauration d'un régime politique répondant démocratiquement aux désirs de la majorité du peuple breton ;
 - la réunification de la nation bretonne dans le cadre de son territoire historique.
- **DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL.**
 - le développement des droits des travailleurs au sein des entreprises et des administrations ;
 - la propriété exclusive pour le peuple breton de son sol, de son sous-sol, de ses sources d'énergie, de son plateau continental et de tous ses gisements, de ses rivages et de la mer qui les borde ;
 - la répartition à son profit exclusif de ses ressources, des richesses et des produits nés du travail des Bretons à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent.
- **DANS LE DOMAINE CULTUREL.**
 - le maintien et la promotion de la langue, de l'histoire et de la culture nationales bretonnes ;
 - le statut de langue officielle à part entière pour la langue bretonne ;
 - la refonte des programmes scolaires pour une réelle prise en compte de l'environnement économique, social et culturel breton ;
 - la mise en place de médias au service de la langue et de la culture bretonnes.
- **DANS LE DOMAINE INTERNATIONAL.**
 - le droit de conclure librement les accords internationaux que le peuple breton jugera nécessaires dans le cadre d'une nouvelle organisation de l'Europe ;
 - non à l'Europe des états, oui à l'Europe des peuples : le POBL est membre fondateur de l'ALE (Alliance Libre Européenne) qui regroupe des mouvements représentant les nations sans état d'Europe. De même le POBL représente la Bretagne à l'UFCE (Union Fédérale des Communautés Ethniques Européennes).

Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre
B.P.4518 - 22045 Saint-Brieuc Cédex 2

**VERS UNE REPRÉSENTATION
DES "RÉGIONS"
AU GOUVERNEMENT DE L'EUROPE**

On sait que j'ai insisté à plusieurs reprises, ici ou ailleurs, sur la nécessité d'une Europe fédérale et fédéralisée dont la construction est inséparable, à terme, des formules classiques que revêtent, presque partout dans le monde, les formations étatiques de nature fédérale : pouvoir exécutif fédéral au sommet, avec des attributions limitées par deux assemblées délibérantes aux pouvoirs égaux, la Chambre des Citoyens d'une part, et le Sénat des Régions de l'autre. L'Europe n'échappera pas à cette nécessité si l'on veut qu'elle se construise et qu'elle dure dans l'ordre, la justice, la stabilité et la paix. Seule une évolution maîtrisée peut y conduire, capable de surmonter passions et egoïsmes nationaux en tous genres, souvent exacerbés par les intérêts les plus divers.

C'est dire qu'il nous faut, chacun dans notre sphère, par la parole, l'écrit et l'action, soutenir et favoriser cette évolution, qui ne peut être contrariée que par une nouvelle catastrophe mondiale. L'avenir et le destin de tous les peuples et de tous les citoyens de l'Europe en dépendent. L'on s'aperçoit aujourd'hui de plus en plus, et la crise monétaire récente en est un des exemples, que les freins qui retardent l'édition d'une Europe nouvelle sont surtout le fait, au sein de la Communauté européenne, des grands Etats qui en font partie, et non pas des petits, malgré parfois les accès d'humeur de ces derniers. Les petits ne sont qu'en théorie les égaux des grands. Ils ne passent pas du même poids dans les décisions que l'on demande à la Communauté de prendre. Comment concevoir ce déséquilibre qui risque à la longue d'être fatal à la construction d'une Europe composée de nations et de peuples égaux en pouvoirs et en droits ? L'émergence, l'intervention et la représentation directe des "Régions" à l'échelon européen peut, à terme, mettre fin à ce déséquilibre, constaté dans le fonctionnement des institutions européennes, entre les petits et les grands.

On ne souligne pas assez en fait que l'Irlande ou le Danemark, sans parler du tout petit Luxembourg, sont des Etats dont l'étendue, la population et les ressources sont beaucoup plus près de celles de la Bretagne, de la Davièrre, de la Catalogne, de la Sicile ou de l'Ecosse que de celles de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de l'Italie ou de l'Allemagne qui sont les seuls grands Etats de la Communauté Européenne d'aujourd'hui. Et demain l'Autriche, la Norvège, la Suède et la Finlande seront aussi plus près des premiers que des seconds.

Une initiative des Pays-Bas, eux aussi un petit à l'échelle des grands, avait prévu dans le Traité de Maastricht une disposition qui aurait permis aux "Ministres" des Régions et des Landers, de participer aux Conférences gouvernementales et aux Conseils des Ministres européens, à condition toutefois qu'ils soient accrédités par les gouvernements des Etats dont ils font partie. Sous la pression des grands Etats, et malgré l'astérisque de l'Allemagne, cette disposition a disparu du Traité. Dans un article récent, publié dans le Bulletin d'information de l'Alliance Libre Européenne, le Basque J.L. LINAZA-SORRO fait ressortir que cette proposition vient d'être reprise par le Parlement Européen lorsque cette assemblée a voté la résolution présentée par le député De Giovanni et qui, constatant que "la composition et le fonctionnement actuel du Conseil des Ministres n'assurent pas la pleine représentativité de la réalité politique et institutionnelle complexe des Etats membres" demande que, pour y remédier, les Etats soient représentés au sein du Conseil par des délégations permanentes "usant à garantir, dans le plein respect du principe de subsidiarité, la possibilité d'assurer une représentation qui soit l'expression des structures institutionnelles de chacun des Etats membres, par exemple, des entités régionales qui disposent de compétences exclusives".

C'est là une demande de simple bon sens, la nécessité de cette réforme est certes évidente pour l'Italie, dont l'électorat vient de décaler la suppression de quelques ministères centraux... Mais elle l'est aussi pour la Belgique, pour l'Espagne, et pour l'Allemagne dont les gouvernements régionaux sont, eux aussi dotés de compétences exclusives. Elle l'est plus encore pour les Bretons et les Corses, les Gallois et les Britanniques minorisés au sein d'Etats centralistes. Il est évident que pour ces derniers, la première étape de cette réforme est d'exiger et d'obtenir pour nos peuples et nos nations des compétences et des pouvoirs comparables dans leur étendue à ceux dont jouissent déjà la plupart des autres peuples de l'Europe au sein des Etats dont ils font partie : existe-t-il une seule raison valable de continuer à nous les refuser ?
Yann FOUERE

RECONNAISSANCE

Il y a parfois de bonnes nouvelles qui font penser que la démocratie avance dans le monde. C'est ainsi que l'Etat d'Israël vient de reconnaître l'existence du Peuple Palestinien. Tout comme le gouvernement d'Afrique du Sud avait récemment reconnu le droit à l'existence officielle du peuple noir en son sein ; ou comme la Belgique, qui reconnaît être formée de deux peuples : les Flamands et les Wallons ; ou encore comme la Hongrie, qui reconnaît le droit à l'identité nationale des minorités slovène, croate, slovaque, roumaine... qui vivent à l'intérieur de ses frontières. La démocratie et le droit des Peuples avancent donc dans le monde, mais pas en France puisque l'Etat français refuse toujours la reconnaissance des Peuples Breton, Corse, Alsacien, Basque... Il est vrai que dans "reconnaissance" il y a "connaissance". Et il faut bien admettre qu'en matière de démocratie et de droit des Peuples, la France n'y connaît rien !

IWAN

Breizh Nettoyage
NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE TOUS LOCAUX
SHAMPOING MOQUETTES
TRAITEMENT DE MARRIERS
PONÇAGES et VITRIFICATION de PARQUETS
DÉBARRAS CAVES & GRENIERS
S.A.R.L. au capital de 100 000 F
23 rue St Martin - 27950 SAINT-MARCEL
☎ 32.21.98.87. ☎ à Paris 47.20.71.50.

-30%
AUX EN PRESSIONS
ET EDITIONS BRETONNES

CONCEPTION
COMPOSITION
Brochures
Catalogues
Journaux
Livres
Affiches
etc.

**pierre
bernard**
Editions et Publicité

30 Avenue de Beaumont 35600 REDON 99.71.32.07.

IMPRIMERIE HENRY

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

• REVUES • LIVRES • PROSPECTUS
• AFFICHES • BILLETTS DE TOMBOLA • CARTES...

Télécopie 96.45.32.20

LE BOURG - 22540 PEDERNEC - ☎ 96.45.18.50

8 Septembre 1488

De notre correspondant en Bretagne...

FRANÇOIS II EST MORT

Nous venons d'apprendre, avec une certaine surprise, le décès, à Couëron, de **François II**, le duc de Bretagne. Son entourage est convaincu que les terribles épreuves qu'il a subies ces dernières semaines l'ont enlevé prématurément au respect affectueux du peuple breton. Il avait à peine plus de cinquante ans. Et, pendant ses trente ans de règne, à maintes reprises il avait dû déjouer les combinaisons trop subtiles du sinistre Louis XI : il l'avait fait d'ailleurs avec une réelle habileté qui révélait chez lui un grand politique.

En juillet, nous avions informé nos lecteurs de la défaite militaire de Saint-Aubin-du-Cormier : le duc en avait d'autant plus souffert que, aux côtés de La Trémouille, comte de

du roi, combattait de hauts barons de Bretagne, jaloux de la puissance du duc, et décidés à tout, même à la trahison pour abattre cette puissance. Nous ne voyons pas que ces barons aient gagné au change.

Le duc en avait dû subir, en août dernier, le diktat du Verger qui arrachait à la Bretagne son indépendance, en l'assujettissant au bon plaisir du roi, et qui interdisait même le mariage d'Anne, héritière de Bretagne, sans l'accord royal préalable.

En droit, Anne est aujourd'hui duchesse de Bretagne. Elle a onze ans. Mais nous savons que, pour la Régente de France, Anne de Beaujeu, digne fille de Louis XI, le droit

compte peu. Toutes les ruses seront utilisées contre cette toute jeune héritière. On dit même que Louis XI a naguère acheté, à prix d'or, de prétendus droits de succession à la couronne de Bretagne, aux descendants de Charles de Blois : même s'ils avaient existé, ces droits avaient été officiellement révoqués à la suite d'une perfidie des héritiers de Penthièvre, qui avait mis la personne du duc à leur merci.

Nous osons espérer que notre gouvernement ne restera pas indifférent devant les provocations auxquelles peut s'attendre la Bretagne dans les prochains mois. Que Dieu accueille François II ! Que Dieu ait pitié de la Bretagne !

Joe BENSON

SOUSCRIPTION

J. D. Taupont	20,00 F
J. L. H. Lannion	20,00 F
L. P. C. Bordeaux	20,00 F
C. D. La Garenne Colombes	20,00 F
A. C. Le Tronchet	20,00 F
Y. P. Ruel-Malmaison	70,00 F
S. C. Marseille	20,00 F

TOTAL LISTE 190,00 F



ASSURANCES
Tous placements et assurances
Entreprises et particuliers
Jean-Claude GIMET
10 Bis, Rue des Carmélites
22200 GUINGAMP
Tél. 96 21 18 88
Fax. 96 21 00 62

Sur les sentiers de l'histoire de Bretagne

Textes et photos : Gervais GAUTIER
LE CHATEAU DE COMBOURG — Puissante baronnie des sires de Chateaubriant, le château de Combourg échappera au démantèlement. Le nom des Dugesclin, qui en furent possesseurs, et auquel est attaché le souvenir du Comte de France, n'y est peut-être pas étranger. Plusieurs fois remanié, le château a conservé la tour Nord du XI^{ème} siècle.



LA VÉRITÉ ET les MENSONGES

par Jean CEVAER

Depuis le 1^{er} référendum danois, le quartier des ultra-jacobins : Marchais, Chevènement, Séguin, Le Pen, s'est déchaîné contre l'Europe et les requins de la finance internationale, eux, se sont déchaînés contre le Système Monétaire Européen.

Il faut y voir plus qu'une coïncidence, leurs objectifs sont identiques : détruire une construction européenne sur le fédéralisme, donc la démocratie et qui s'opposerait au totalitarisme des bourgeoisies d'argent, comme à celui des bourgeoisies d'État.

Séguin dans un discours programme, qui a été immédiatement applaudi par tous les zéloteurs de la jacobinisme, de la gauche à la droite, nous propose la fin de la construction européenne, la fermeture des frontières, l'augmentation des taxes et impôts, l'accroissement de la fonction publique, c'est-à-dire, en clair, la fermeture des portes de la caserne jacobine, sur le modèle de l'Albanie d'Enver Hodja !

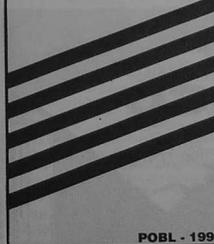
Voyons quelle est la situation actuelle. Le commerce extérieur représente pour la France 23% de son Produit Intérieur Brut et 20% des emplois. Les seules exportations agro-alimentaires se sont élevées à 54 milliards de F. en 1992, en 1993 la balance extérieure sera excédentaire de près de 25 milliards de F. A ce propos il est intéressant de noter que les importations venant des

DOCUMENT

Aux problèmes de Souveraineté, aux problèmes économiques, sociaux, éducatifs ou militaires, aux problèmes de l'Europe et du nationalisme sans des peuples et nations privés d'État, PUBL apporte réponses nouvelles et solutions constructives.

Pour toute commande, s'adresser à PUBL - BP 4518 - 22045 Saint-Brieuc Cédex - 50 F. Franco l'exemplaire.

Pour une Démocratie Bretonne



PUBL - 1990

"LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ALBANAIS"

pays à "bas salaires" qui effrayent tant les jacobins, ont représenté 2% du P.I.B. français en 1992 et celles venant du Japon 3%, où est le drame, alors que les importations en provenance des autres pays de la C.E.E. en représentaient 72%.

Mais les importations et les exportations ce ne sont pas uniquement des marchandises, ce sont aussi des capitaux et pour ne citer que quelques chiffres, en 1992 les achats des valeurs de l'État par les étrangers se sont montés à 170 milliards de F., soit 75% du déficit budgétaire ; en fait, plus de 700 milliards de F., soit 70% de la dette de l'État, sont dans des mains étrangères et l'on comprend mieux pourquoi il est si difficile, en France, de faire baisser les taux d'intérêt et que le niveau des taux allemands n'est qu'une excuse à l'impuissance de l'État.

C'est ce qui explique le camouflet reçu par Alphandéry, le 3 juin dernier, quand il s'était permis de vouloir donner des leçons aux responsables financiers allemands : par ailleurs ses rodonnades sur la "force" du franc n'en ont pas longtemps caché la faiblesse. Il faut dire que l'agevin Alphandéry est au premier rang des promoteurs de la région fantôme des pays de la Loire, ce qui n'est pas fait pour augmenter sa crédibilité ! Pour ce qui est des impôts, il faut savoir qu'après les derniers tours de vis fiscaux d'Alphandéry, la part de la richesse nationale confiscatoire par l'État et ses satellites atteindra 53%, c'est-à-dire que de soi-disant "libéraux" nous ont fait entrer dans une société "collectiviste" !

Quel usage fait l'État jacobin de l'argent des citoyens ? Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il ne le gère ni en "bon père de famille". Le rapport annuel de la Cour des Comptes nous en fournit hélas ! maints exemples. Je citerai pour mémoire trois cas récents des largesses du pouvoir, avec notre argent, pour les amis du prince. Monsieur B. Tapie : c'est le Syndicat Intercommunal de Béthune qui pour 13,5 millions de F. a construit le siège social de sa société Testur ! Monsieur G. Colé, Président de la Française des Jeux, qui n'a pas eu besoin de gagner au Loto pour faire effectuer 5 millions de F. de travaux dans son appartement de fonction, dont une piscine sur le toit ! Monsieur J. Attali, lui, s'est vu offrir par l'État, toujours généreux, pour 1,5 millions de F. de mobilier de bureau pour l'antenne parisienne de la B.E.R.D. dont il était alors président. Il est compréhensible que les bénéficiaires du système n'aient pas envie de voir baisser la pression fiscale dont dépend leur luxueux train de vie !

Pour ce qui est de l'administration, la France est déjà un des pays d'Europe les "plus", sinon les "meux" administrés, avec 5 millions de fonctionnaires auxquels il faut ajouter près de 2 millions de salariés des 2 600 entreprises contrôlées par l'État, dont beaucoup, comme Bull, sont de véritables gouffres à milliards et d'autres, comme le Crédit Lyonnais, donnent plus facilement

des milliards à des chevaliers d'industrie, tels Messieurs Parelli et Formi, qu'aux patrons des PME/PMI françaises, et pourtant c'est NOTRE argent qui a été englouti à fonds perdus dans les scandaleuses aventures de la MGM et de la SASEA !

Si l'on ajoute à cela les gâchis de la protection sociale, le coût des régimes de retraites "privés", on comprend sans peine pourquoi, avec un salaire nominal de 100, un salarié ne reçoit que 75, alors que l'employeur débourse, lui, 165, la différence, soit 90, plus que le salaire réel, représente des prélèvements qui, à l'évidence, constituent un frein majeur pour le développement de l'emploi, et d'une façon générale de la consommation, donc de l'économie.

Face à cette France jacobine qui veut se replier furtivement sur son "hexagone", il y a 37 000 sociétés transnationales, dont les investissements totaux représentent 12 000 milliards de F., qui investissent annuellement 900 milliards de F., dont les ventes, hors de leurs pays d'origine représentatif, en 1992, 33 000 milliards de F., soit une contribution de 25 000 milliards de F. aux exportations mondiales, ce qui amène à se poser quelques questions supplémentaires au sujet du GATT. Pour mémoire rappelons que la "spéculation" peut mobiliser, pour "attaquer" les monnaies, plus de 1 000 milliards de F... c'est-à-dire plus que le P.N.B. de la majorité des états membres de l'O.N.U.

Et voilà bien la nouvelle menace, celle du totalitarisme financier, après l'écroulement du totalitarisme marxiste-léniniste. Pendant deux siècles nous avons eu le capitalisme "industriel" qui créait des emplois et une certaine "richesse", aujourd'hui nous avons le capitalisme "spéculeur", qui enrichit colossalement quelques manipulateurs "marchés" et jette à la rue des millions de chômeurs. Ces rapaces ne redoutent qu'une chose c'est l'édification de communautés humaines de type fédéral, donc vraiment démocratiques, qui feraient barrage à leur insatiable avidité. L'Union Européenne en est le modèle et c'est pourquoi les spéculateurs anglo-saxons en ont fait leur cible privilégiée. Et c'est là que leur offensive rejoint celle des jacobins, car sans la France il n'y aura pas d'Europe et si les ultra-jacobins triomphent la France quittera l'Europe. Que se produira-t-il alors ? Cela semble évident : Nous assisterons à la destruction du mythe français sous la pression des peuples de France qui refuseront leur entèrnement et nous verrons la fin du capitalisme, détruit par ses excès mêmes. Ainsi disparaîtront, de concert, les deux dernières idéologies de ce siècle : le capitalisme et le jacobinisme.

Il nous restera à nous Bretons à construire l'AVENIR, c'est-à-dire la BRETAGNE et l'EUROPE.

Jean CEVAER

... Des 4 VENTS de l'EMSAV

• DAZONT ! Communiqué

Le Conseil d'Administration de l'Université de Haute Bretagne a voté son changement de statuts le 25 juin 1993. Une des importantes nouveautés de ces statuts est la création, à l'initiative des élus étudiants de Dazont, de la fonction de Vice-Président Étudiant.

Il sera élu par et parmi les membres étudiants du Conseil d'Administration, du Conseil des Études et de la Vie Universitaire et du Conseil Scientifique de l'UHB. Ce mode de désignation en fera le Vice-Président Étudiant élu d'une des manières les plus démocratiques de France. Il tiendra ses fonctions pendant un an, renouvelable deux fois maximum.

Membre de droit de plusieurs Conseils et Commissions, Représentant à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Université de tous les étudiants et étudiantes de Rennes II, la première mission de ce Vice-Président sera d'être reconnu à tous les niveaux comme un porteparole.

Cette fonction est apparue grâce à Mai 68 dans de nombreuses Universités. Rejetée par les étudiants Trotskistes à Rennes II en 1969, cette évolution est un symbole. Dazont en soutenant cette création a tenté de prouver que les étudiants peuvent aussi se mobiliser pour leur avenir et le défendre au nom de la collectivité. C'est aussi une tentative de responsabilisation des étudiants qui en ces temps de crise et de chômage oublient la solidarité et la défense des maigres avancées sociales étudiantes.

Depuis 89, Dazont travaille à la rénovation du système éducatif en Bretagne. Présent dans de nombreux Conseils, c'est actuellement le deuxième syndicat étudiant de Bretagne. C'est aussi le seul qui assume, bien que minoritaire, la présence des étudiants dans les Conseils de l'Université de Rennes II - Haute Bretagne. Nous incitons les nouveaux bacheliers à prendre la relève de cette action. De plus, ils peuvent en cas de problèmes d'inscription nous contacter au 18 rue Oberthur 35000 RENNES.

Pour des renseignements supplémentaires, joindre Jean-Marie Goater au 99 78 10 66.



STAL LOUARN

SARL au capital de 50 000 F
SIRET : 391 878 329 00013

vous propose
toutes sortes de **produits celtés**
Vente par correspondance
uniquement

Demandez le catalogue gratuit
en écrivant à :
STAL LOUARN
1 rue Amiral Nielly
29200 BREST

• ORGANISATION des BRETONS ÉMIGRÉS

L'O.B.E. a tenu sa réunion d'été le 21 août 1993 à Perros-Guirec. Le thème en était :

L'APPORT ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE BRETONNE

Le colloque a été animé par trois intervenants d'une grande notoriété dans ce domaine :

— M. Bernard LE NAIL, Directeur de l'Institut Culturel de Bretagne

— M. Joseph LE BIHAN, Co-fondateur de l'Institut international de LOCARN

— M. Jean-Yves COZAN, Député de CHATEAULIN.

Nous y reviendrons.

• KEL'CH Keltiek Roazhon :

programme des activités :

OCTOBRE 1993 :

Les 2 et 3 : Stages :

— Accordeons avec E. GRANDJEAN

— Sonneurs sur le pays Pourlet

— Danses sur le pays Pourlet

Fest-Noz à BRETEL le 2 octobre.

En coorganisation avec la Fiume.

NOVEMBRE 1993 :

Le 6 : Fest-Noz à MONTERFIL animé par Storvan.

En coorganisation avec les Korrigans de MONTERFIL.

Le 7 : Journée nationale d'enseignement de la Danse Concours 1994 : Avant deux du Coglans à Saint Marc le Blanc.

• 20^{ème} ANNIVERSAIRE du CERCLE CELTIQUE

"BUGALÉ MELRAND" à MELRAND (56)

Vendredi 29 octobre, 21 h : concert avec E.V. et les PIRES

Samedi 30 octobre, 10 h 30 : Concours de sonneurs de binou-bombardé et d'accordeonistes (une marche du pays vannetais, une gavotte Pourlet, et une danse (au choix) du pays Vannetais).

— 14 h 30 : Concours de Musique (suite) et concours de Danse (gavotte Pourlet) dans le cadre d'un fest-dez.

— 21 h : FEST-NOZ avec Storvan, Strobinnel, Bourdin, Dautel, Joun, Le Roux...

— Dimanche 31 octobre :

— 15 h : Spectacle "BUGALÉ MELRAND" et "BAGAD SAINT IWAN BUBRI"

— 17 h : Fest-dez, scène ouverte.

— Autre information :

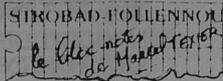
Le 20 novembre 93 à MELRAND, aura lieu le sixième fest-noz trad avec de nombreux sonneurs et chanteurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CUAB
18 SEPTEMBRE à NANTES 14 HEURES
11 Keltiek, 3 rue Harrouys

PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS

reico

28210 VILLERIEUX SUR LAURE
14 15 92 00 91
VOTRE PARTENAIRE



Si par groupe ethnique, nous entendons, comme il se doit, une collectivité humaine qui, par définition, est douée de conscience et de libre arbitre, nous ne pouvons nous satisfaire de l'élément objectif. Ceci reviendrait à accepter tacitement de considérer le groupe ethnique comme une sorte de troupeau culturel, autrement dit, comme un groupe d'êtres qui ont en commun un certain nombre d'éléments culturels dans lesquels il se trouvent plongés sans participation consciente. Un tel groupe ne saurait mériter le nom de groupe humain.

Pour qu'il y ait groupe ethnique, il faut que s'ajoute à l'élément objectif un élément subjectif véritablement humain, c'est-à-dire spirituel et psychologique. Cet élément ne peut être que la conscience qu'ont ses membres du caractère distinct du groupe auquel ils appartiennent, de sa différence par rapport aux autres groupes, ceci étant associé au désir conscient, à un degré plus ou moins grand, d'appartenir à ce groupe, c'est-à-dire de continuer à être ce qu'ils sont et ont été jusqu'à ce jour. C'est dans ce cas seulement que nous pouvons parler de groupe ethnique comme d'une véritable collectivité humaine. Cet élément subjectif s'appelle la conscience ethnique.

Ainsi, cette conscience ethnique, ou conscience psychologique, n'est pas seulement un élément nécessaire pour qu'on puisse parler de groupe ethnique, mais c'est le plus important de ces deux éléments et le seul qui caractérise véritablement le groupe, car il transforme une addition d'individus partageant la même culture en une association libre et consciente comme il sied à des personnes humaines.

L'adjonction de l'élément subjectif à l'élément objectif débouche, par conséquent, sur le concept abstrait que nous avons appelé groupe ethnique qui, de nos jours, est souvent désigné sous le nom de groupe ethnonational.

Or, la conscience ethnique ou psychologique n'est jamais quelque chose de statique et d'immuable dans quelque groupe humain que ce soit. Même à l'intérieur de chaque groupe particulier, il peut y avoir des variations quant à la netteté avec laquelle les différents sous-groupes perçoivent leur propre individualité et leur différence par rapport à d'autres groupes. Ceci donne lieu à des différences dans le développement de la conscience ethnique.

Si la conscience ethnique, dans un groupe humain, est peu développée, on dit qu'elle est latente ou dormante chez un grand nombre de personnes de ce groupe. Étant ainsi occultée chez bon nombre de ses membres, cette conscience ethnique ne suscite pas chez eux un désir spécifique de promouvoir leur culture ou même de la conserver. Ils considèrent plutôt avec indifférence l'érosion progressive de leurs caractères ethniques distinctifs parmi lesquels la langue qui est, en général, la première à disparaître.

Une telle situation est habituellement désignée sous le nom d'aliénation ethnique, ce qui signifie qu'une personne ou un

LA RÉGIONALISATION DE L'EUROPE ET LES DROITS DE L'HOMME (suite)

(Nous poursuivons ici la publication d'une conférence du Père Jésuite José-Obieta Chabaud, traduite de l'anglais par Marcel Texier.)

groupe perd peu à peu la conscience ou le sentiment de sa propre identité ethnique, autrement dit de son appartenance à une communauté distincte ou groupe ethnonational. Si ce processus n'est pas arrêté à temps, il aboutira tôt ou tard à une aliénation ethnique définitive ou dénationalisation.

Cependant, tant que ce processus de perte graduelle de sa conscience ethnique par un groupe n'a pas été mené à son terme et depuis longtemps, il subsiste toujours — comme l'Histoire nous le montre si souvent — une possibilité de reconquête totale ou partielle par ce groupe de sa propre identité. Ceci s'est produit ces dernières années chez les Bretons et les Corses en France, chez les Écossais et les Gallois en Grande-Bretagne, chez les Basques et les Catalans en Espagne, chez les Flamands en Belgique, chez les Canadiens-Français au Québec et chez beaucoup d'autres peuples moins connus. C'est une possibilité avec laquelle il faut toujours compter quand on prétend pronostiquer un peu trop hâtivement la disparition de tel ou tel peuple.

L'élément objectif et l'élément subjectif ayant été expliqués et analysés, le concept de groupe ethnique devient clair et compréhensible. Un groupe ethnique ou ethnonational est un groupe de personnes humaines possédant une certaine unité culturelle — l'élément objectif — et une conscience ethnique ou sentiment de leur propre spécificité — l'élément subjectif — force à laquelle le groupe conserve une graine cohérence interne et qui se distingue nettement d'autres groupes semblables.

Examinons maintenant le concept de peuple. Au début de cet exposé, nous avons défini le peuple comme un type particulier de groupe ethnique. Qu'ajoute donc le concept de peuple à celui de groupe ethnique ?

Au sens strict, un peuple est un groupe ethnique qui, en plus des deux éléments caractéristiques sus-mentionnés — l'élément objectif et l'élément subjectif — possède un territoire sur lequel la majorité de ses membres. Il s'ensuit que le concept de peuple ajoute à celui de groupe ethnique, la possession d'un territoire propre et que c'est par la présence de ce troisième élément qu'il se différencie d'une minorité ethnique sans territoire. De telles minorités ne sont pas inconnues de nos jours dans certaines parties du monde.

De plus, le concept de peuple ne diffère pas sensiblement de celui de nation pris dans son sens historique. Le mot "nation" est généralement utilisé avec deux sens différents, un sens historique et un sens politique. Dans son sens historique et sociologique, nation est l'équivalent de peuple, c'est-à-dire qu'il désigne une communauté culturelle et linguistique dont la conscience ethnique est clairement ressentie et à laquelle adhère la majorité de ses membres et qui possède un territoire à elle. Nation, pris dans son sens politique et juridique, est depuis le commencement du XVIII^{ème} siècle, l'équivalent d'État. Ceci est

la raison pour laquelle le terme de nation aujourd'hui, pris hors de contexte et sans autres explications est un terme équivoque. Afin d'éviter toute confusion entre les deux sens, le mot nation, dans le présent exposé, sera utilisé dans son sens historique, c'est-à-dire comme synonyme de peuple.

Maintenant que nous avons examiné le concept de peuple, ce que nous voulons dire par l'expression "les peuples d'Europe" devient clair. Devient clair également le contexte dans lequel nous parlons de régionalisation européenne, c'est-à-dire basée sur les régions ethniques d'Europe. Il nous reste à montrer quels sont les rapports entre ce type de régionalisation et les droits de l'homme.

Les droits de l'homme, comme vous le savez tous, ce sont ces droits qui s'appliquent à la personne humaine du seul fait que c'est un être humain. En conséquence, les droits de l'homme sont reconnus à tout individu indépendamment de son appartenance à un certain pays, à une certaine classe sociale ou à un certain groupe ethnique plus ou moins nombreux. Ces droits sont reconnus toujours et partout à seule fin de protéger l'être humain et, pour cette raison, sont censés protéger la personne humaine dans son intégralité.

Or, dans chaque être humain sont toujours en jeu deux aspects différents mais inséparables, qui sont tous les deux pour lui également nécessaires et également fondamentaux — un aspect individuel qui fait que la personne humaine existe de façon indépendante par elle-même, dans son être spirituel et corporel, et un aspect social par lequel l'être humain est inévitablement relié à d'autres êtres humains et établit avec eux des liens dans la durée.

Il s'ensuit que, étant donné cet aspect double, considéré comme caractéristique et constitutif de tout être humain, si nous voulons que les droits de l'homme protègent une personne telle qu'elle est en réalité, ils doivent nécessairement protéger les deux aspects de cette personne. C'est la raison pour laquelle nous devons soigneusement distinguer les droits humains individuels, qui sont censés protéger l'aspect individuel d'une personne, des droits humains collectifs qui en protègent l'aspect social, comme nous allons l'expliquer plus loin.

Parmi ces droits humains collectifs, le plus important, bien qu'il ne soit pas le premier chronologiquement, est indiscutablement le droit d'un peuple à sa propre existence, étant donné que même la famille, en dépit de sa priorité ontologique, en fait également partie. Ces deux collectivités sont cependant des créations spontanées ou "naturelles", des produits de l'esprit humain. Puisque le peuple a été défini plus haut, et caractérisé spécifiquement comme une communauté culturelle et linguistique possédant les deux éléments déjà mentionnés, son droit à l'existence devient dans la pratique et avant tout le droit à maintenir et développer sa culture et, par conséquent, le droit aux moyens nécessaires pour exercer ce droit, au premier rang desquels il faut placer le droit à l'autodétermination. (à suivre...)



J.-P. Rizzoni, dans son royaume.

Jean-Paul RIZZONI : A l'origine, la réalisation de la maison ronde s'est faite après que je me sois documenté sur l'architecture biotique : la meilleure forme en rendement sur le plan énergétique étant la forme sphérique ou demi-sphérique. J'ai commencé par réaliser un projet, puis par construire une maquette. Une fois celle-ci terminée, je me suis dit qu'après tout, avec une base ronde, pourquoi ne pas faire tourner la maison ?

J'ai donc recherché des procédés pour la faire tourner et je suis passé à la réalisation.

Jakez GAUCHER : Existait-il, à cette époque, d'autres projets du même type ?

J.-P.R. : Effectivement, l'idée m'est venue après avoir entendu une cassette enregistrée lors d'une conférence faite par Gérard BLAIN qui s'occupe de géobiologie* et qui avait réalisé une maison de forme ovoïde : il parlait des formes sphériques et demi-sphériques. A la suite de cela, j'ai pensé réaliser mon projet, à la différence que la sienne était beaucoup plus plate, et ne tournait pas...

J.G. : Quels sont les avantages de ce type de maison ronde tournante ?

J.-P.R. : Comme toutes les habitations biotiques, elle est réalisée sur un terrain qui a été analysé et ne présente ni source, ni faille ou autres nuisances cachées ; un terrain sain donc. Ensuite, cette maison a été construite avec des matériaux naturels : elle est entièrement en bois qui n'a subi aucun traitement dur (xylophène) ou nocif.

J.G. : Quel est l'avantage de la rotation ?

J.-P.R. : C'est le gain de chaleur. Cela permet de réguler la température naturellement et aussi de changer d'horizon de temps en temps.

J.G. : Quelles ont été les étapes successives de la réalisation ?

J.-P.R. : Le plus long a été de trouver le système convenable pour faire tourner la maison, c'est-à-dire le pivot central et le chemin de roulement. Je cherchais quelque chose qui tournait et pouvait supporter une charge impor-

tante, comme une tourelle de char ou une plateforme de chemin de fer... Finalement, le choix s'est arrêté sur une embase de grue. Encore fallait-il que cette grue soit suffisamment importante pour pouvoir supporter la charge de la maison. Ensuite, s'est posé le problème du chemin de roulement, quelles roues adopter ? Là aussi, j'ai choisi une solution simple, à savoir un chemin de roulement en béton lissé et des roues en nylon (cinquante) placées sous la maison, qui supportent environ quarante tonnes, chaque roue peut supporter une tonne. Cela fait une marge de sécurité.

J.G. : Comment avez-vous résolu le problème d'adduction d'eau et d'évacuation sanitaire ?

J.-P.R. : Les arrivées et les sorties se font par l'axe central, un joint tournant assure la distribution de l'eau et des câbles flexibles. Une trappe donnant sur le sous-sol permet d'effectuer toutes les vérifications. Ainsi, quand la maison tourne, les différentes canalisations ne se déforment pas.

J.G. : Comment avez-vous conçu la toiture ?

J.-P.R. : La charpente est en lamellé collé. J'ai posé les lambris intérieurs, les cloisons et le plancher en châtaignier. Le reste correspond à la réalisation d'une maison en bois traditionnelle, avec des grandes baies vitrées et un dôme transparent de trois mètres de diamètre au faîtage qui peut s'ouvrir et se fermer pour moduler la température. L'éclairage central du premier étage provenant du dôme est très agréable pour travailler sur ma table à dessin.

J.G. : Combien de temps vous a pris la construction de cette maison ?

J.-P.R. : Etant donné que je l'ai réalisée moi-même avec l'aide d'un ouvrier, cela m'a pris deux ans, mais pour un particulier qui voudrait faire construire une maison de ce type, cela serait réalisable en quatre mois. Vous voyez que c'est très rapide... Pour mon prototype, cela m'a pris beaucoup plus de temps à cause des nombreuses améliorations que j'ai dû y apporter.

J.G. : Vous habitez cette maison depuis deux ans, quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

J.-P.R. : Personnellement, je suis complètement satisfait, je n'imaginais pas faire un gain aussi réel en température, en consommation électrique surtout, puisque je n'utilise pratiquement pas mes radiateurs, j'utilise un poêle à bois en chauffage d'appoint. Autre avantage changer de décors quand la maison tourne et surtout se mettre à l'abri du vent quand il souffle en tempête... C'est très intéressant !

J.G. : Comment tourne votre "igloo" ?

J.-P.R. : Là aussi, la maison fonctionne par un système domotique* commandé par un ordinateur, il a été mis au point par le lycée technique de Quimper (Kemper), et gère la rotation de la maison en fonction de la température intérieure. S'il fait trop chaud, la maison se dirige vers un point froid, et s'il fait trop froid, la maison est orientée vers un point chaud, ceci grâce à des sondes de température intérieures et extérieures. Il y a aussi la commande de l'ouverture du dôme en cas de chaleur excessive, celle des stores des vitres supérieures et de la rotation. L'été, la maison se

LA MAISON BIOTIQUE UN IGLOO DE BOIS ET DE VERRE QUI TOURNE AVEC LE SOLEIL

Conçue et construite en Côtes d'Armor par un architecte qui rêvait d'habiter une maison en harmonie avec les rythmes naturels du soleil et du vent, le projet de Jean-Paul RIZZONI est devenu réalité... Réalisée avec des matériaux naturels sur une corniche de Trébeurden, face à la mer, cette maison demi-sphérique symbolise la forme la plus réceptive aux rayonnements solaires dont elle peut piéger l'énergie de l'aube au couchant.

Ce cocon en forme d'igloo, qui nous renvoie dans notre imaginaire, réunit pour le plus grand bien de ses habitants, tous les perfectionnements de la technologie moderne : c'est "la domotique" au quotidien. Pour en savoir davantage, nous sommes allés rencontrer le concepteur dans son royaume...

met à l'ombre dans la journée et cela nous permet de la remettre au soleil et face à la mer, par exemple au moment des repas. Quand le vent souffle trop fort, à partir d'une certaine vitesse que l'on peut régler, mon "igloo" se met le dos au vent, on ne subit donc pas la tempête... ou du moins, on ne la sent pas.

J.G. : Quelles sont les modifications techniques que vous avez apportées à votre maison depuis que vous l'habitez ?

J.-P.R. : Je suis en train d'améliorer le système de rotation, la motorisation de ce prototype a été réalisée à partir de matériel de récupération. Par l'intermédiaire d'un fournisseur, je vais avoir un système beaucoup mieux adapté, plus simple et plus compact, qui permettra à la maison de tourner sans entretien.

J.G. : En fait, en ce moment, la maison tourne, mais on ne la sent pas bouger.

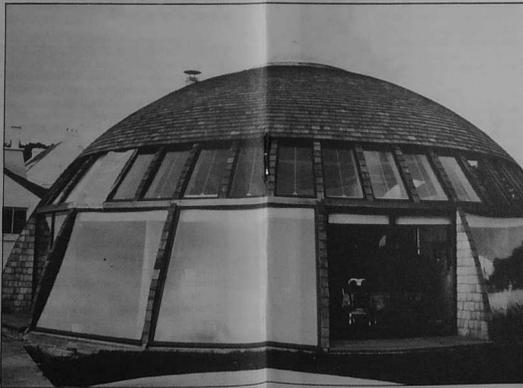
J.-P.R. : Comme je ne voulais pas qu'elle consomme trop d'électricité au démarrage, j'ai mis des systèmes d'amortisseurs qui permettent au moteur de se lancer avant de tracter la maison.

J.G. : Peut-on arrêter le moteur ?

J.-P.R. : Parfaitement, car celui-ci, en dehors de l'automate, se branche sur la télécommande de la porte de garage. On peut aussi la faire tourner dans un sens ou dans l'autre... Je fais ce que je veux, selon l'humeur ou le temps ; il ne faut pas qu'elle se mette le dos au vent si je désire regarder la tempête ! Et il n'y a aucun bruit de moteur : elle est absolument silencieuse.

J.G. : Si je veux faire construire ce type d'habitation, que dois-je faire ?

J.-P.R. : J'ai eu des contacts dans tous les coins de France : si c'est à 500 km, il faut que je sois avec une entreprise sur place et je fais la surveillance du chantier. Mais dans un rayon de deux à trois cents kilomètres, il suffit d'une équipe de quelques menuisiers... Je fais aussi une étude de terrain aidé par une amie géobiologue* : le choix d'un emplacement sain est compris dans la démarche de cette maison. L'analyse de terrain est faite automatiquement, et son prix est compris dans le prix de vente. Quant à la taille, il faut commencer à 10 ou 11 mètres de diamètre pour la maison demi-sphérique, celle-ci fait 14 mètres, (150 m² au sol + 80 m² pour la mezzanine). On peut aller jusqu'à 18 m. de diamètre.



J.G. : Peut-on construire ce type de maison sous tous les climats ?

J.-P.R. : Tout à fait. Et on peut la construire sur tous les reliefs, comme à la montagne, le problème de la neige nécessite une surélévation pour éviter les gênes dues aux intempéries. On peut faire des adaptations comme par exemple, une terrasse qui tourne avec la maison...

J.G. : Se pose aussi la question de l'orientation du lit : vous savez que pour un bon sommeil, il faut avoir la tête au nord. Or, si la maison tourne, le dormeur ne se trouve jamais bien orienté...

J.-P.R. : La solution idéale est un lit rond, synchronisé avec la rotation de la maison, quelle que soit l'orientation, l'enracinement du lit se fait par courroie en rapport avec l'axe de la maison. En conséquence, le dormeur restera ainsi toujours orienté nord-sud.

J.G. : Et pour le permis de construire ?

J.-P.R. : Cela dépend de l'endroit et de la commission communale de permis de construire. Comme on encourage l'utilisation du bois dans les constructions de maisons, ça passe très bien dans le paysage. Le bois se patine bien, il ne choque pas du tout. La couverture de la maison est en red-cedar, un bois canadien qui est imputrescible. Au Canada et aux Etats-Unis, les trois-quarts des maisons sont réalisées avec ce bois. D'ailleurs, au Canada, beaucoup ont plus d'un siècle. Ce bois, qui vieillit bien, est assez léger et constitue une isolation supplémentaire.

J.G. : Quels sont les avantages des ondes de formes engendrées par la rotation de la maison ?

J.-P.R. : Ce sont des vibrations douces. Quand on teste son taux vibratoire, on s'aperçoit qu'elle a un très bon rendement énergétique. On s'y sent bien, la maison respire ! Le bois a aussi le pouvoir de réguler le taux d'hygrométrie. Ici, il n'y a jamais de condensation, ou de ruissellement, ni dans la salle de bain, ni dans la cuisine, nulle part. Et cela toute l'année. S'il y a trop d'humidité, le bois l'absorbe : s'il fait trop sec, il rend l'humidité. Donc on se sent toujours bien.

Effectivement, lorsque nous sommes entrés dans la maison, il faisait froid dehors (7°) et à l'intérieur, il y avait 21 ou 22° ! Il n'y avait aucun chauffage allumé. Le ciel était dégagé, sans nuage.

Et Jean-Paul d'ajouter "S'il fait 0° dehors, à l'intérieur, la température peut monter à 25 ! La maison est parfaitement isolée : 20 cm de laine de roche partout, y compris sous le plancher. Les déperditions peuvent se faire par les vitres, bien qu'elles soient doublées. Pour les éviter, la nuit, on tourne les ouvertures à l'opposé du vent, car le frottement à la surface des baies vitrées refroidit la maison. Je peux la tourner, mais si le vent est fort, cela se fait automatiquement. Avec la télécommande, je fais ce que je veux, comme j'ai un indicateur qui me signale si le vent est dans les vitres, j'oriente la maison à mon gré.

L'hiver dernier, il a fait -5° : avec cette température, sans chauffage, la maison n'est jamais descendue en-

PROCHAIN NUMÉRO DE L'AVENIR DÉBUT NOVEMBRE

dessous de 17° ! Dans la journée elle chauffait avec le soleil et le soir, je la tournais pour la mettre à l'abri du vent, le lendemain matin, j'avais encore 17°...

J.G. : Vous qui êtes un professionnel de l'immobilier, quelle économie d'énergie peut-on faire sur une année, par rapport avec une maison classique de même volume, construite avec des matériaux courants ?

J.-P.R. : Il faudrait que je prenne mes factures d'EDF pour faire un bilan ; mais à mon avis, on peut faire en moyenne 50% d'économie sur la consommation électrique (et le chauffage au bois éventuellement). Je connais beaucoup de maisons où, en ce mois de mars, les gens sont obligés d'allumer un feu de cheminée par nécessité. Ici, il fait tiède, pas besoin de faire un feu de bois... sinon pour le plaisir !

Cette maison biotique, avec ses 200 m² habitables, n'en finit pas de nous étonner et de nous réconcilier avec un habitat vivant, sain et naturel, un rêve devenu réalité : celui de M. Rizzoni certes, mais aussi de tous ceux qui veulent vivre vraiment bien... dans l'harmonie entre terre et ciel.

La maison biotique se visite le samedi matin sur rendez-vous, de 10 h à 11 h. Pour tout renseignement :

Jean-Paul RIZZONI
Agrégé en Architecture
Formation en géobiologie de l'habitat
Corniche de Pors Mabro
22560 TREBEURDEN
Tél. 96 23 65 09 & 96 23 50 80
Fax : 96 47 40 15

Entretien réalisé par Jakez GAUCHER

* Géobiologie : science qui s'occupe de mettre en harmonie l'homme et son environnement (étude du lieu, choix des matériaux, choix des formes, etc...)

* Géobiologie : personne qui étudie le terrain sur lequel la maison sera implantée pour en examiner toutes les nuisances possibles (ondes nocives dues à des failles, des sources, etc...)

* 350° en vingt-cinq minutes

* Domotique : système électronique qui télécommande différentes fonctions de la maison (ex : rotation de la maison, ouvertures, etc...)

Solidarité Irlandaise
Bulletin d'information

Bulletin d'abonnement

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Abonnement 1 an : 70 francs
Soutien : 100 francs
Chèque à l'ordre de Philippe Rogel
Centre Social de Pen-Ar-Creach
rue du Professeur Chrétien
29200 BREST

LA GAELTACHT ou comment survivre en irlandais (suite et fin)

Actuellement, l'irlandais est la langue nationale avec l'anglais et toutes deux sont les langues officielles de l'Irlande. Jusqu'au début du 16^e siècle, la langue gaélique fut celle de la grande majorité de l'Irlande mais les plantations anglaises et écossaises dans tout l'est du pays avaient complètement déstabilisé le tissu culturel et social (1), tant et si bien qu'en 1891, plus de 85% de la population ne parlait plus que l'anglais. Même si l'espoir d'un renouveau était porté par un mouvement politique et culturel important qui allait aboutir au soulèvement de Pâques 1916, les Irlandais s'étaient résignés à utiliser l'anglais comme outil de promotion sociale. Vers 1893, la Gaeltacht ne consistait qu'en de petites zones de taille variable où l'on parlait des dialectes irlandais assez différents. La parcellisation de la population gaélique rendait difficile l'intercompréhension... tout comme en Bretagne les différences dialectales ont longtemps empêché la formation d'une langue unifiée compréhensible par tous.

Les réformateurs de la langue durent accepter le fait que l'irlandais pré-moderne (early modern Irish) avait cessé d'être écrit depuis la fin du XVII^e siècle et qu'il ne pouvait plus être utilisé dans cette forme ; tout ce qu'ils pouvaient faire était de considérer la langue parlée dans la Gaeltacht comme seule référence. Depuis que la langue s'était fractionnée en dialectes, le déclin s'est accentué jusqu'en 1945, date à laquelle, le gouvernement s'attela à réformer l'irlandais. L'absence de standardisation associée aux caractéristiques essentiellement rurales du parler de la Gaeltacht renforça le sentiment que l'irlandais était mal adapté pour refléter les problèmes de la vie moderne. Ce sentiment se renforça après la standardisation de 1945 : si l'irlandais voulait survivre, il fallait créer un nouveau vocabulaire rapidement, plus rapidement encore que ne l'avait fait l'anglais. Sa faiblesse tient dans le fait qu'il est aujourd'hui une langue minoritaire. Tous ses locuteurs s'expriment aussi en anglais... et les zones où il est parlé sont petites. Pourtant actuellement, 31% des adultes déclarent maîtriser correctement la langue. L'irlandais est, située principalement sur la côte ouest.

LA GAELTACHT

Si l'on essaie de définir la Gaeltacht, on pourrait dire que c'est un ensemble de zones de différentes tailles où l'irlandais est parlé et dans lesquelles les autorités s'efforcent de sauvegarder la structure et les activités traditionnelles, tout en essayant de les adapter à la vie moderne à travers l'irlandais.

L'Irlande fut une nation "irlandaise" au sens linguistique - jusqu'au XVII^e siècle, mais la politique anglaise qui visait à s'approprier les bonnes terres de l'est vit s'installer une classe riche qui ne parlait qu'anglais et qui s'imposa. L'anglais était la langue de ceux qui réussissaient sur le plan social et économique. Lorsque le système national scolaire fut établi en 1831, les communautés irlandaises furent sérieusement menacées par la supériorité de l'anglais.

La mort et l'émigration qui résultèrent de la grande famine de 1845-46 toucha essentiellement les régions à majorité irlandaise. D'après le recensement de 1851, un irlandais sur quatre parlait sa langue nationale... et en 1911, le rapport était tombé à un sur huit en faveur de l'anglais !

Après la création de l'Etat irlandais, en 1921, une commission fut installée pour étudier les conditions d'existence des communautés irlandophones. Il devint évident que la survie de la langue dépendait de la survie de la Gaeltacht. Bien que l'irlandais soit la langue la plus répandue dans les régions de la Gaeltacht, la plupart des communautés sont bilingues, l'anglais étant la seconde langue. Ces régions sont essentiellement rurales et vu leur importance sur le plan national, elles sont l'objet de soins particuliers de la part des pouvoirs publics et des services administratifs locaux.

LES DIFFÉRENTES ZONES DE LA GAELTACHT

Comme nous l'avons signalé, elles sont situées surtout à l'ouest de l'Irlande dans des zones où la nature est restée presque sauvage et intacte. Elles comprennent d'importantes parties des comtés de Donegal, du Mayo, de Galway, de Cork et du Kerry ainsi que de petites zones des comtés de Meath et de Waterford. On estime la population de la Gaeltacht à environ 80.000 personnes. "Uda-

ras na Gaeltachta" est l'agence gouvernementale ayant la responsabilité du développement social et culturel des Gaeltachta. Installé depuis 1980, cet organisme joue un rôle important dans le développement économique, incitant des petites et moyennes entreprises à s'installer dans les régions. D'abord, ce furent des industries d'état comme une usine d'équipement des télécommunications. Puis des investisseurs allemands, canadiens, suédois et espagnols prirent le relais, les Allemands étant largement majoritaires. L'usage de l'irlandais y est fortement encouragé dans les entreprises, des cours d'irlandais, les publicités aident à la promotion de la langue qui n'a plus un aspect obligatoire et contraignant. On incite les gens à parler leur langue nationale. Des programmes éducatifs ont été mis en place à l'école, dans les maternelles et même pour les particuliers qui veulent étudier et pratiquer l'irlandais à la maison. Le foyer familial n'est-il pas le meilleur laboratoire de langues pour l'enfant ?

LA GAELTACHT DU DONEGAL est la région qui concentre le plus d'irlandais pratiquant leur langue nationale. Située au nord-ouest (voir carte ci-dessus), le Donegal est une région touristique avec des sites impressionnants. Gweedore possède un théâtre irlandais et des studios de radio ; Kilcar est un centre de tissage traditionnel de tweed. Les îles de Tory et d'Arranmore sont les plus connues.



LA GAELTACHT DU MAYO

Cette région peut être divisée en trois parties : Eriis au nord-ouest du comté, avec des sites magnifiques et l'on peut y pêcher des raies, des turbots et bien d'autres poissons. Plus au sud, la péninsule de Curraun et la moitié est de l'île d'Achill. Enfin, la Gaeltacht de Tourmakeady au sud du comté, et son lac, le Lough Mask, considéré comme une des plus grandes réserves de truites d'Europe.

LA GAELTACHT DE GALWAY

Cette région se situe en deuxième position derrière le Donegal pour sa population ; c'est aussi la plus grande en superficie. Sa densité démographique se concentre essentiellement dans le sud du Connemara, à l'ouest de Galway. A noter les célèbres trois îles d'Aran qui dominent la baie de Galway. De grands écrivains et poètes sont originaires de cette région ; comme Liam Ó Flaerty (Flaithearta), Ó Cadhain, Tomas Bairéad, Colm Ó Gaora, Padraic Ó Conaire et bien d'autres qui ont tant contribué à la culture irlandaise. Cette région bien connue du Connemara est très touristique : ses paysages et ses ciels aux couleurs douces et changeantes ont inspiré bien des peintres et artistes comme Charles Lamb, Paul Henry, Sean Keating et Sean Ó Súillibán.

LA GAELTACHT DU KERRY

Cette Gaeltacht est constituée d'une partie de la presqu'île de Dingle et de Uibh Rathach sur la célèbre Ring of Kerry. Dans la partie gaélique du Dingle, on trouve les cellules des moines qui s'y installèrent pour des retraites de méditation à partir du VI^e siècle ; les plus remarquablement conservées se situent sur la côte montagneuse de Sea Head, comme l'oratoire de Gallarus, près de Ballyferrier qui est un rare exemple de cette architecture chrétienne celtique de cette époque, tout en pierres sèches. Dans cette région les traditions folkloriques sont très vivantes.

LA GAELTACHT DE CORK

Elle est constituée de deux zones distinctes : la Gaeltacht intérieure de Múscraí Uí Fhlóinn, au nord-ouest du comté de l'île de Cape Clear située à 11 km au sud-ouest de Baltimore. La première zone est couverte de splendides montagnes. C'est dans cette région que Saint Finbar fonda

son monastère, c'est là que fut aussi créé le premier Collège irlandais, à Ballygeary, en 1904. L'île du Cape Clear est reliée à l'Irlande par un ferry depuis Baltimore.

LA GAELTACHT DE WATERFORD

Dans cette petite contrée, survit une communauté gaélique parlant le dialecte du Munster et les spécialistes estiment qu'il s'agit là d'un miracle s'il a survécu... Cet héritage, connu sous le nom de "Deise" se retrouve dans les chansons de cette région. Le Collège irlandais de Ring fut créé il y a près de cinquante ans. La Gaeltacht se situe à environ cinq miles de Dungarvan, non loin de la mer.

LA GAELTACHT DE MEATH

Cette petite Gaeltacht est composée de deux secteurs, Rathcormick et Gibbstown, à 35 miles de Dublin. Cette commu-

nauté s'est établie dans cette région dans les années 1930.

Quand on parle de "Gaeltacht", on évoque la survie de la langue, mais on doit ajouter deux éléments essentiels pour sa survie : d'abord la nécessité pour les Irlandais de pratiquer leur langue tous les jours à la maison et au travail ; ensuite, il faut mentionner le fait que ce sont les gens des Gaeltachta qui furent les pionniers du développement des vacances traditionnelles irlandaises. Ils ont su développer un tourisme rural compatible avec leur mode de vie et leur culture. De nombreux hôtels de premier ordre ont vu le jour. Il y a aussi possibilité de louer des chambres à la ferme ou des cottages irlandais.

Bien sûr, le mode de vie des habitants a changé depuis trente ans, grâce au travail de Gaeltarra Éireann qui fut installé par le Gouvernement en 1958. Son rôle fut déterminant pour le développement des industries locales ainsi que pour la création de nouveaux emplois, empêchant la fuite des cerveaux. L'émigration a toujours été la préoccupation des autorités et avec la crise économique actuelle, le chômage est une nouvelle menace sur ces Gaeltachta dont la fragilité est évidente. L'avenir est donc incertain pour l'irlandais, comme pour le breton et les langues minorisées. La solidarité européenne est plus que jamais nécessaire pour que les langues celtiques aient un avenir au XXI^e siècle !

JÓKE GAUCHER

Pour plus de renseignements sur les Gaeltachta, écrire : Údarás na Gaeltachta, Ardóifig na Forbairt, GAILLIMH, EIRE. Lire "Histoire chronologique des Pays Celtiques".



EN BREF

• TÉLÉ EN GAELIQUE

Le programme du nouveau gouvernement Fianna Fail-Labour contient l'engagement de créer une chaîne de télé en gaélique "TELEFIS na GAELIGE" qui serait une 3^e chaîne avec un nombre limité d'émissions. Les revenus viendraient des recettes de pub obtenues par RTE 1 et 2. Une autre part proviendrait d'une loterie. La chaîne sera basée dans le CONNEMARA et émettra 2 ou 3 heures par jour vers tout le pays. Les programmes seront produits par RTE et des producteurs indépendants. Le canal pourrait être aussi utilisé par d'autres services négligés par la télé : enseignement à distance et débats du Parlement (Dail et Seanad).

• MACINTOSH EN GAELIQUE !

Galmac l'agent d'Apple pour l'ouest de l'Irlande a lancé une version irlandaise du logiciel MACWRITE 2 à Galway en février. Il pourra aussi être utilisé sur PC. Il a déjà été acquis par Conradh na Gaelige, principale fédération de

défense de la langue et par l'université de Galway.

Galmac a offert 16 Apple couleur au nouveau collège de Galway, ainsi qu'une imprimante couleur. Félicitations à Galmac, espérons que cela servira d'exemple aux autres pays celtiques !

• COLLEGES

De nombreux collèges dont la langue d'enseignement est l'irlandais s'ouvrent : Tallaght (Dublin), Ennis (Clare), Newcastle (Limerick). D'autres ouvertures sont imminentes dans le comté de Cork, Tramore (Waterford), Youghal et Malinbeg. Ceci résulte du nombre important d'écoles primaires gaéliques ouvertes au cours des 15 dernières années. Bien que la croissance du nombre d'écoles soit réjouissante, les moyens laissent à désirer :
- bâtiments provisoires,
- prix de location de locaux,
- espaces de jeux pour les enfants.

— dalc'h bag emzalc'h

Sur-mat e le-bout tezenn Fañch BROUDIG ur pezh-mell labour. Frouezh un enklask pizh bet renet en un doare aketus-kenañ evel ma oar an oberour, her sevenñ un den ampart ma z'us unan. An disoc'hou a die-bout eus ar re brizusañ evit kement hini a zo dedennet gant ar Brezhoneg. An dra-se na venñ laret, e mod ebet, e vefemp a-du war ar skiant da breñañ eus seurt sifrou.

N'em eus ket le hennet hag en abeg da se n'hellfen laret seurt ebet diwar he fenn, evit ar mare. Lennet em eus, avat, ar pennad bet savet war he divot war O.F., d'an 21/10/93...

ABEGOU UN DISKAR

A-drasur eo bet eus ar re brizusañ levezon an arboellerezh war donkad hor yezh en XIX^{vet} ha dreist-holl en XX^{vet} kantved. Met piv a c'hellfe emban, testeniat n'eus kirigezh ebet a-berzh politikezh ar Stad C'Hall ? F. BROUDIG ne ra ket ken-nebeut, gwir eo, hogen ken dous, ken c'hwek eo deut ma'chomerezh Pariz da vout dindan e blienn... un dudi l' Tonket e oa, hag ez eo atav, d'ar yezh mont da get hervezhañ.

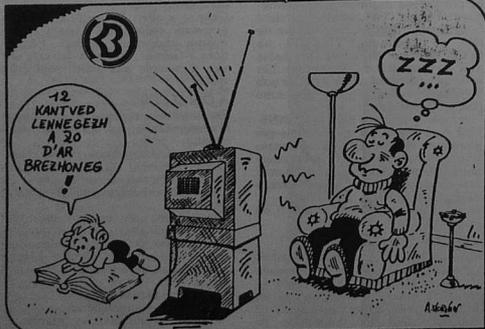
Gwir eo e oa tehet Yann Vrezhoneger da zilezel e yezh, da diwiskañ e druilhoù breizhat evit en em fichañ kram e-giz bourc'hizion Pariz ha laret 'm eus meur a wezh e oa brezhonegerion eus ar vistrisko o doa d'ha franted dre hag ar yezh digant korzailhen, teod hag empenn ar yaouankizoù.

Hogen, ur wezh ha laret kement-se, n'hon eus laret tra ebet. Ken wir all e oa bet stummet ar skolaerion-se gant pennoù-bras ar Republik C'Hall, just-a-walc'h, ha bet distummet pennoù ar Vreizhiz en arme C'Hall, da skouer.

UN DRO-SPERED DIAMZERET PE ARNEVEZ ?

E-lec'h lenn : "Vers 1925, un universitaire, Albert Dauzat, prédit que le breton ne pourra résister très longtemps à la pénétration du français", em boa lennet : "à la persécution du français", ra 'm digerezo Fañchig-kozh, empennet on !

Anat dimp-ni holl he doa ar bobl c'hoant-bras hag en ur arall d'an heskinezh gall a-enep d'hor yezh, da zont da vout gall-avezh, gall-aspered, da laret eo treset, hervez, war-du an dazont hag ar binvidigezh... c'hoant dezhi da vont gant red an dour, (ha zoken ma kouezho diwezhatoc'h an dour-se e poull-du-terral sionk an hollzavezeurien)... hag abalamour d'an hevelep abeg eo dambrast Pobl Vreizh da redek betek Europa,



KUDENN AR VOUTAILHAD...

gant ma ne steuzio ket enni penn-da-benn dre fe veskañ dour hec'h andom e reoù arall kreñvoc'h.

Hogen, piv a c'hellfe testeniat hep livañ an disterañ gaou n'eus roud enoer-niezhel (psikologel) ebet eus kement-mañ... bremañ c'hoazh e-touez ar re yaouank ?

"Le changement de langue ne peut se faire qu'avec l'assentiment profond de la population". "Profond" (don) a zo faoz, d'am meno. An asant a oa unan diwar-c'horre, diouzhiq an arakadenn, E donder ar speredoù, e gwirionez an enoer, avat, ez eo chomet un diaezamant a zispieg e veze kizidik ar speredoù ouzhi kudenn ar brezhoneg nebeut 'zo. N'ouzon ket pet gwezh em eus bet tro da gejañ, evel studier ha goude evel skolaer o kelenn ar brezhoneg, ouzhi tud hag ouzhi kerent yaouank keuz enno da vout chomet divrezhonek hag a-swezhioù un tamm rebech en o c'homzoù evit ar remzad-tud kent da vout dilezet ar yezh. N'ouzon ket pet gwezh em eus klevet : "siwazh din, n'eo ket bet desket din ar brezhoneg, kollet 'm eus ur binvidigezh dispar, hini gwirizionoù va fersonelezh. Deskañ a rafen, sur-mat, mankout a ra din amzer, avat... h.a." Neuze, asant don an dud... [62 sinadur a-berzh familhoù hon doa bet, e Redon, c'hwec'h vloaz 'zo, evit goullenn digoridigezh ur c'hlas divyezhek... digoridigezh bet nac'het daoust da bet tra gant ar velestradurezh !

KIRIEGEZH PIV ?
An holl her goar mat, ar galloud gall a zo kiriek eus stad manrus hor yezh ! Perak hen nac'h c'hoazh ? Abalamour da betra ? Evel ma skriv Christian GUYON-VARCHEL "Lettre de l'A.L.E." No 4, aotit 93 : "L'Etat-Nation n'admet pas l'altérité dans ses manifestations extérieures, dans l'espace public"... ha c'hoazh... "L'exclusion mentale se manifeste par une politi-

que d'assimilation qui consiste à briser la solidarité et la cohérence du groupe minoritaire en empêchant ou en limitant ses possibilités d'expression collective à l'école, dans les médias, dans les administrations, devant la justice, etc." Fañch BROUDIG a anavez m'etre ar gudenn a gav din, ma ne vefe nemet evit pezh a seil ouzh e vicher...

Kudenn ar yezh a oa, a zo, a vo, e gwirionez, hini forzh peseurt yezh hep Stad, hep Dezvad kefridiel (Statud ofisiel). Pouez an arboellerezh a zo anat peogwir ez eo bet diberehennet pobl Vreizh diouti gant ar stad c'hall ; ur gudenn bolitikel ma 'z eus unan e fin ar gont. Ur yezh bet enket war ar maez, ar-atozh-keuz ez eus diouti, da laret eo, ur yezh bet troet war-du an amzer dremenet, ar baouren-tezh hag hep lennegezh, hep bout aotreet da vout kelennet h.a... ha neuze ur yezh tonket da gouezhañ evel ma kouezh en he fould, tamh ha tamh, kevredigezh ar gouernion, goude ar brezel pevarzek. Setu e chomo maout ar c'hoari, danvez ar vrezadeg etre tud dibikouset ganto o daougiad, eveljust, hag a c'hoant ganto mont pelloc'h evit e yezh, adober ar pezh a zo bet dilezet pe freuzet hag adliammañ en o yezh, an dud desket ouzh ar bobl, tud kar-o-yezh ouzhi tud disebiant, diouziq pe troet o spered a-enep d'ar brezhoneg. Da bep hini d'ober e zibab, pep hini a c'hell gouzout ha F. Broudig a zo e-touez ar re zesketar war an danvez. An hini a gar a die dibab etre an daou du neuze, ha mat pell 'zo !

PESEURT DALCH ?...
E-kichen ar goullenn : "Doit-on s'intéresser à la langue bretonne" e tlefed en em c'houllenn ivez hag e oa le voj dav d'ar vro vrezhonek, da Vreizh ha vout gall penn-da-benn, da laret eo gall aspered, dreist-holl bremañ, d'ur mare ma brient Europa ar Rannvroioù ?

Pep hini en deus droet da soñjal en e goustiñs ar pezh eo tehet da soñjal, anat dimp, gant ma vo sklaer e emzalc'h.

EVIT PESEURT EMZALCH

Hogen droed hon eus ivez da c'houllenn hag e c'heller bout war-un-dro digaloneket war amzer-da-zont ar brezhoneg ha labourat warni, gant hag evit ?

Stourm evit ar Brezhoneg a c'houllenn da vout prest da "zibradañ ar menzioù" gant ur feiz divrent. Bout genaouek pet "glop" en ur vout sifrus hag ampart ar muññ posubl, war-un-dro, hogen nompas bout un den pismig. Daoust hag eñ e c'hell an nen bout stourmer ha balner war-un-dro, neuze, ha dreist-holl ur bannet digaloneket ?

Komzet en eus, abaoe bloavezhioù, gant un toullad mat a dud diwar-benn gwaskerezh ar skol gwezharal ha bremañ, diwar-benn diskar ar yezh hiz-an-deiz, hag e seblant anat d'an holl e vez reuzoc'h levezon fall-pur ar skinwel abaoe ar bloavezhioù 50-60, da laret eo, kiriegezh anañ ha brasañ diskar ar brezhoneg goude ar brezel diwezhañ. Ar brezhoneg, ur wezh a skarzhe e-maez ar vitez kevredigezhel, dre faot d'an deskadurezh ha d'ar velestradurezh, anat dimp, a chome yezh an darempredoù boutin etre an dud, en tiegezhioù, yezh "ar gegin"... abalamour d'an "tele" a GALLEG ez eo bet dirizienet diouzh e c'houder diwezhañ, hag evel m'hen diskouez sifrou F. Broudig, just a-walc'h. Ma l' Daoust hag an hini a zo e-karg an abaden vrezhonek nemet a c'hell, a die c'hoar e veg figus war dazont ar yezh, pe vout ken c'hwek en e varredigezh war istor hag abegoù he diskar ? Zoken gant digarezioù skiantel-tre, war a leverer. Bout o voutic'hañ an dorzh amañ a c'houllenn un emsaver, feiz e dazont ar yezh ennañ... ha pa soñjer ar c'houllerezh diwar-benn ar brezhoneg bev, hag eñ e vefe an den rekis evit stourm ha klask e vroudañ war an dachenn bouezusañ a soe'htstenn (mediaoù) ? Ar gwir hon eus da veat seurt goullenn, keta ?

DAOU BENN D'AR VAZH !
Neuze ne vefe ken nemet 250 000 brezhoneger e Breizh, da laret eo nebeutoc'h eget 10% eus ar boblañs (me gawe din e camp tost da bevar milion nanter 77), pe ha daoust da bep tra, ez omp etre 250 ha 500 000 a dud o kompren pe oc'h implij ar yezh tamh pe d'amm ? Piv oar ha piv a gredfe hen nac'h na 'reus enklask-a-berzh-stad ebet war Vreizh-a-bezh ? [N'omp ket bet goullennataet na jedadenet gant Fañch Broudig dre m'emaomp o chom e Breizh-Uhel, neuze n'eus ket ac'hanomp marteze ?... nag an dud bet dedennet, e Breizh-Izel, hag a c'hellfe tapout krog er yezh gant ma vefe skoazell gant doareoù nevez ar sevenadur evit ar skinwel : kentelloù, abadennoù evit deskañ, evit ar vugale, da skouer... gwir eo n'eo ket bet aotreet an Ao. Broudig da denañ goullenn evit skiant-prenet e geneled tra-mor e Kendiviz Etrekeltiek An Oriant, nevez 'zo... pa oa bet cheñchet pennoù-bras ar Gouarnamant... e Pariz !]

Afer hon eus, e gwirionez, gant an eil broad etouez ar broioù keltiek, goude Bro-Gembre, met pell a-raok Bro-Iwerzhon pe Bro-Skos. Hag en hon touez ez eus un 20 000 den desket bennek mod pe vod, anezho o vout un andon, ur stivel a c'hellho magnañ ur mor, bihan e-skoaz da veurvor ar saozneg moarvat, hogen ur mor keltiek. Perak ne vefe ket ? Neus n'etra da laret diwar an afer. Pe stourm ha labourat pe zilezel an traoù da vat... ha n'eo ket an daou asamblez, ur wezh ouzhpenn. Kudenn anavezet mat ar voutailhad hanter c'houllou... pe hanter leun. Da bep hini d'ober e soñj, pep hini en deus ar gwir da soñjal, da emban ar pezh a gred, n'heller ket kaout daou venoz kontrol war-an-dro, avat ! Daou benn a zo d'ur vazyh, ha pep hini o sachañ diouzh e du ! Gant piv 'yeio ar maout ? Den n'eo gour d'he laret evit ar peent. Soñjch emgann David ha Goliath pe gentoc'h dalc'hit-soñj penaos ez eo deuet ur Breizhad da vout Roue Bro-Saoz.

"N'hellian ket kenderc'hel. Kenderc'hel a nin" emev Samuel BECKETT, hag an Itron GALBRUN : "Me a zalc'ho !"

Yann DUCHET

KEMENNADENNOÙ

• Skol An Hanternoz

Skol An Hanternoz ha Kreiser Klastoù Glas Ar Chapel Nevez a gimig deoc'h ur staj fonnus war ar brezhoneg komzet gant an holl liveoù adaleg al lun 25 betek ar sul 31 a viz Here 1993. Graet e vo gant ar brezhoneg epad ar predoù hag an ehanoù ivez.

Ar staj-man a c'hell bozañ kemeret en karg gant ar stummadur dibaoez evit ar gopridi hag ar "CESed". Pellgomzi d'an 96.21.60.31 evit kaout titouroù.

• Ar Follenn Vel

Kalz plijadur hon eus o kemenn deoc'h ez eo deuet er-maez, nevez 'zo, deket niverenn kazetenn ar c'hlasoù divyezhek eus skol ar Frankiz, e Roaz-

MOTS CROISÉS

Problème N° 2

Horizontale :

- 1 - Vous y trouvez la seule église bretonne construite sur le modèle circulaire du Saint-Sépulchre à Jérusalem.
- 2 - Article breton - Homme qui a beaucoup promis - Pas tout à fait cent chez les Romains.
- 3 - Mère de Saint Jean-Baptiste.
- 4 - Particule démonstrative bretonne - Soldat américain - Détesté dans le désordre.
- 5 - Toiles peintes visibles à Sainte Anne d'Auray.
- 6 - Pronom breton - Risqué - Souvent appliqué au homard dans les restaurants.
- 7 - Abréviation royale - Symbole du plutonion.
- 8 - Ecrit sur les autres.
- 9 - Non blanche - Allé en breton.
- 10 - Commune de l'Oise.
- 11 - Il lui manque le noyau.

Verticalement :

- 1 - Entre Vannes et Redon, relais gastronomique - II - Ermite en breton ; Adverbe français - III - Baie brillante, rouge orangé - IV - Place de Quimper - V - A panser ; A exiger - VI - Absorbée à l'envers ; Arrosait Leningrad autrefois, arrose maintenant Saint-Petersbourg ; Ya provençal - VII - Un allemand ; Apôtre - VIII - Partie solide du globe - IX - Poirivier.

Solution du problème N° 1 :

Horizontale :

- 1 - Trégastel - 2 - Renoulec - 3 - Ed-Eil - 4 - Volailier - 5 - INRI - Ee - 6 - Larron - 7 - Noël (Jules Noël, né à Quimper - 1810-1881) ; At - 8 - Oa - Entité - 9 - NDLR (Note de la rédaction).

Verticalement :

- 1 - Tréguion (près de Concarneau) - II - Redon - Oad - III - En-Lr (Lur) - IV - Godailler - V - An - VI - Scélérate - VII - Tuileries - VIII - Ellé ; Tu - IX - Le - Rennes.

1 2 3 4 5 6 7 8 9

10
11

hon. Enni e vo tu deoc'h kavout pennañ bet skrivet, kouz e Brezhoneg hag e Galleg, ha kompennet war gompedrioù gant ar vugale, anezho o vezañ un albez eo labour war danvezioù zo e-kerz o bloavezh-skol.

Kinnig a reomp deoc'h ar wech-mañ :
— ur studiaden diwar-benn "AL LOUARN" gant bugale ar C.P.
— "A LA DECOUVERTE DE L'AMÉRIQUE - 1492" gant ar C.E.
— "AR GRENNAMZER E BREIZH" gant bugale ar C.M.
ha barzhonegoù ha testennoù liesseurt...

Gellout a reot he frenañ : priz 15 Lur

Skol ar Frankiz / Ecole de la Liberté
Klasoù divyezhek (Y. Duchet)
8, ball ar Frankiz
35000 ROAZHON.

LES LIVRES

LES ÉTATS BALTES Yves PLASSERAUD

Voici encore, après "Les nouvelles démocraties d'Europe centrale" paru, il y a deux ans, dans la même collection, un excellent petit ouvrage d'une remarquable clarté, orné de nombreuses cartes, sur ces petits peuples oubliés, abandonnés pendant tant d'années terribles au Léviathan soviétique par les démocraties occidentales qui ne sont pas — le drame yougoslave est là pour nous le remettre à chaque instant en mémoire — à une lâcheté près.

Très différents par la langue car si le lithuanien et le letton appartiennent au groupe indo-européen, l'esthonien, langue ouralienne, s'apparente de très près au finnois de la Finlande.

Longtemps aussi séparés par l'histoire — celle de la Lituanie se confondent pendant une longue période avec celle de la Pologne alors que la Lettonie et l'Esthonie ont été pendant 7 siècles partie intégrante du Saint Empire Romain Germanique. Catholiques au Sud, protestants au Nord, ces trois petits peuples ont en commun leur proximité géographique et leur appartenance au monde si particulier de cette Méditerranée du Nord qu'est la Baltique.

Depuis plus de deux siècles pour l'Esthonie et la Lettonie, un siècle et demi pour la Lituanie, ils ont participé à un même destin : annexés par les Tsars au XVIII^e siècle puis engoutés par deux fois, après une brève mais décisive période d'indépendance entre les deux guerres mondiales, par le glacier soviétique qui les a laissés en se retirant en proie aux mêmes terribles problèmes, problèmes d'environnement, problèmes d'une économie détruite et présence surtout sur leur sol d'énormes minotons slaves qui restent une menace pour la survie de leur culture et de leur civilisation.

Ces petits peuples ont aussi en commun un extraordinaire courage qui a conduit ces trois petits David, avec une hardiesse qui faisait frémir, en dépit des conseils de "prudence" des bons apôtres de l'Ouest, à affronter seuls le Goliath soviétique et à en triompher avec l'aide de la Providence.

Le fera-t-il un seul reproche à cet ouvrage aux qualités par ailleurs évidentes, c'est son injustice envers les Baltes allemands qui, après sept siècles de présence pouvaient, je crois être considérés comme des Baltes à part entière et qui ont joué pour la Lettonie et l'Esthonie un rôle au moins aussi important que les Normands en Angleterre, leur apportant la civilisation occidentale, cette civilisation qui est, d'une certaine façon, leur raison d'être, qui leur a permis de se différencier et de survivre, en marge de l'immense continent slave, faisant de ces peuples, peut-être à leur corps défendant, les authentiques successeurs des Chevaliers Porte-Glaives.

Yann BOUESSEL du BOURG

L'INSOUMIS Maurice LE SCOUZEC Ed. Beltan - 150 pages

Deuxième tome de l'œuvre écrite du peintre présentée par son fils.

Il y a quelque chose d'extrêmement émouvant dans la recherche de ce père que Gwenc'hlan Le Scouzec, orphelin dès l'âge de dix ans et qui n'eût pas le temps de beaucoup connaître, poursuivi depuis des années à travers son œuvre artistique éparpillée dans tous les coins du monde, dont il s'efforce de retrouver la trace et ce qui reste de ses écrits, des récits discontinus avec de grandes plages de silence, rassemblés, classés et commentés avec beaucoup de soins et d'affection, faisant revivre pour lui-même et pour nous autres, ses compatriotes, la personnalité de ce peintre inspiré, éternel voyageur, dont la vie si riche d'événements est un kaléidoscope.

Ses écrits, non pas un journal suivi, mais plutôt "une masse de manuscrits aux allures diverses" que son fils s'est efforcé de grouper en quatre volumes avec des titres en rapport avec leur contenu. Entreprise particulièrement difficile en ce qui concerne ce tome deux, "L'insoumis", où se côtoient des expériences aussi diverses que ses aventures luxuriantes à travers le Mexique et ses souvenirs de Verdun, d'une simplicité tragique, de ces années de guerre, 1914 à 1916, dont sans être la dupe il fut la victime et dont il gardera les séquelles toute sa vie.

En fait, c'est la personnalité de l'auteur lui-même qui donne un semblant d'unité à cet ouvrage : esprit indomptable, ivre de liberté, incapable de plier longtemps sous le joug, que ce soit celui de l'armée française ou de l'un quelconque de ses innombrables employeurs.

Récit d'un charme étrange, sorte de chevauchée fantastique, à mi-chemin du rêve et du réel où se succèdent les couleurs et les visages mystérieux. Comment un simple mortel n'a-t-il pu traverser tant d'épreuves aussi périlleuses sans être protégé par les dieux ?

Mais qu'importaient les contingences de cette existence à un homme déjà tout entier envahi par ses pensées intérieures, qui ne vit plus déjà que pour son art, pour qui tout le reste est devenu sans véritable importance ?

D'admirables dessins, mouvement et lignes essentielles, quelques tableaux dont deux autoportraits accompagnent in séparablement ce texte.

Il est suivi d'une liste des premières œuvres du peintre, du moins de celles dont on connaît à ce jour l'existence, et d'un repère chronologique très précis des différentes étapes de sa vie.

Yann BOUESSEL du BOURG

BROCÉLIANDE, LA FORET ENCHANTÉE Michel de MAUNY

Ed. Jos Le Doaré - 32 pages

Avec une iconographie entièrement renouvelée de Dominique LE DOARÉ et de Daniel SORET

Je ne sais ce qui vous enchante le plus en parcourant ce petit ouvrage : la merveilleuse iconographie, ou la plume de Michel de Mauny ? Mais pourquoi faire ce choix alors que texte et images se marient d'une façon si intime, que cette alchimie vous pénètre et vous emplit de joie — du désir également d'aller plus avant et de vous perdre en ce *coeur profond et sacré de la Bretagne* — cercle magique dont les murailles invisibles ont su jusqu'ici résister aux assauts de la barbarie qui s'étend sur notre terre comme un manteau triste et uniforme.

Ouvrez les yeux comme moi, cher lecteur et ami, avant que l'irréparable ne s'accomplisse ! Plongez-vous dans ce petit livre pour échapper l'espace d'un instant, à cet univers de souffre et de vacarme

Comment est née Brocéliande ? A-t-elle toujours existé, ou a-t-elle été sacralisée par le génie d'un peuple ?

Est-ce le "génus loci", si cher à Keyserling qui en a façonné l'âme ou est-ce ce peuple qui a imprimé sa marque personnelle et indélébile à un paysage qui n'a nommé selon sa fantaisie, à qui il a apporté sa forme définitive, un paysage qui attendait sans doute, depuis la nuit des temps, la venue des Celtes.

Que les Bretons aient succombé à l'envoûtement de ces lieux magiques ou qu'ils aient incarné les souvenirs de leurs plus lointains traditions, peu importe ! Brocéliande existe et elle est le fruit immortel de cette éternelle union.

Vous retrouverez à travers ces pages un peu de son âme et de ses sortilèges.

Yann BOUESSEL du BOURG

LANGUES ET IDENTITÉ

"LES CAHIERS DE L'AVENIR" en collaboration avec l'Académie Internationale de Droit Linguistique viennent de publier un volume de 220 pages, rédigés par un certain nombre de spécialistes dans l'étude des langues dites minoritaires et les moins répandues.

L'ensemble est offert et dédié au Professeur GUY HERAUD dont on connaît les ouvrages célèbres "L'Europe des Ethnies" et "Peuples et Langues d'Europe". Tous ceux qui ont collaboré à ce livre sont aussi indépendants que Guy Héraud dans leur démarche et dans les distances qu'ils prennent à l'égard des écoles de pensée dominantes et classiques qui, trop souvent, enferment la pensée au lieu de la libérer.

En vente aux "CAHIERS DE L'AVENIR", 21, Place Duguesclin, 22000 SAINT-BRIEUC 160 Francs Franco.

AVEC L'AVENIR DE LA BRETAGNE, DITES OUI A LA BRETAGNE, DITES OUI A L'AVENIR !

LIBRAIRIE PÉDRONO
26, Place du Centre
22200 GUINGAMP
☎ 96.43.73.19.
GRAND CHOIX DE LIVRES BRETONS

KUZUL AR BREZHONEG
28 rue des Trois Frères Le Goff 22000 St Briac
28 strada an Tri Breur Le Goff 22000 St Briac
AL LIAMM - EMBAHADURIOU AL LIAMM - SKOL GBER-
AL LANV - AN HERE - HOR YEZH - SKOURR BREZH-
BREURIEZH SAINT-ERWAN - SKOL - IMBOURCH -
AN TOUR TAN - KAMP AR VREZHONERGIEN...

"IMRAM"
4, rue Saint-Michel -
22200 Gwengamp - Guingamp
Sur rendez-vous ☎ 96.44.10.76.
LIVRES ANCIENS - BRETAGNE - MATIERE
CELTIQUE - BEAUX-ARTS - Catalogue sur demande

Depuis 1969 SKOAZELL VREIZH aide les familles des détenus politiques Bretons.
AIDEZ SKOAZELL VREIZH
en adressant vos dons ou vos virements automatiques à :
Per Loquet
Feunteun Wenn - 3 rue A. Briand
44350 Guérande

Ar bed Keltiek
Librairies Bretonnes
2, rue du Roi Gradlon - 29000 QUIMPER - Tél. 98.95.42.82.
Bd Clemenceau - 29200 BREST - Tél. 98.44.03.38
50, rue du Port - 56100 LORIENT - Tél. 97.21.71.76
Tous les livres sur la Bretagne et les Pays Celtiques.
Disques Celtiques

CENTRE PER YOY
Ti Kendalc'h
Centre permanent de classes vertes et rousses
Stages de musique et de danses traditionnelles
Accueil de groupes
☎ 99.91.28.55.
56350 ST VINCENT SUR OUST

chaque mois, lisez
armor
magazine
REVUE DE LA VIE EN BRETAGNE

directeur : yann poilvet
7, rue saint-jacques
B.P.123 - Tél.96.31.20.37.

22400 **LAMBALLE** CEDEX
c.c.p. 2691 70 Rennes

"AL LIAMM"
(Directeur : Ronan HUON)
REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE
Abonnement : P. LE BIHAN
16, rue des Fours à chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 167 - 20 - W Rennes
EDITIONS AL LIAMM
100 TITRES DES MEILLEURES ECRIVAINS BRETONS
Demander le catalogue à R. Huon 2 Venelle Poulbriquet, Brest

GWENDEHAD
Journal Nationaliste Breton
Parution Bimestrielle
Abonnement : J. Le Maho
190 bis Avenue de Clichy
75017 Paris

CARN
Revue trimestrielle de la Ligue Celtique, 24 pages
(3/4 en anglais, 1/4 en langues celtiques)
Informations et articles relatifs aux mouvements nationaux des six pays celtiques.
Abonnement : Youenn Craff,
Talbodeg Beu Baye - 29138 KEMPERLE

O tont ingal bep miz abaoe 10 vloaz...
bremañ
Koumanant buan !
8 ru Hoche - 35000 Roazhon
Tél.99.38.75.83. — Faks 99.63.82.28.

Cours ou Stages Inter ou Intra-entreprises

FONCTIONS DE DIRECTION : L'audit des cadres, clé de leur motivation • Les stratégies de la négociation sociale

• Le Marketing des relations industrielles • Optimisation du système des Télécoms dans l'entreprise • l'export et son environnement bancaire • Financement des exportations.

DESKOM
Deskin ha Komz - Apprendre et Parler.
91, avenue Kléber - 75116 - PARIS

• Meet the british market • L'entreprise face aux marchés étrangers • Avantages financiers et autres dus à l'exportation • Recherche de clients, etc.

LANGUES VIVANTES : russe, breton, allemand, anglais, américain, japonais, espagnol, italien.
TECHNIQUES : Aérobie, permis de vol, vente par téléphone, lecture efficace... **CONSULTEZ-NOUS !**

Groupe A.E.V. - Association déclarée sous le N° 78/545 - Dispensateur de formation sous le N° d'agrément : 11.75.02362.75.

HEXAGONERIES

Les braves gens...

C'aurait pu être le titre du feuilleton de l'été, qu'on aurait pu ainsi sous-titrer : "Les affaires". Il s'agit de celles qui concernent les amis de Tonton : Jacques Attali et Bernard Tapie. Le premier, homme de confiance du Président, a été obligé de démissionner de son poste de PDG de la BERD, en raison de "dépendances inconsidérées". Il a même renoncé à sa prime de départ,

en contrepartie de la promesse de n'être pas poursuivi par la justice : n'est-ce pas cela qu'on appelle "acheter son innocence" ? Le second, lui, a aussi maille à partir avec les juges pour divers motifs dont l'affaire de corruption OMVA. Cela n'a pas empêché M. Mitterrand de lui renouveler sa confiance. Que voulez-vous : qui se rassemble s'assemble. On comprend cependant pourquoi, pour certains, M. Mitterrand n'est plus le "tonton" mais le "parrain".

Bon ou mauvais

Il a la dent dure, le maire de Saint-Coulitz, Kofi Yamgnane. Il a en effet déclaré à Ouest-France : "aujourd'hui, pas un responsable politique ne milite pour rénover son pays". C'est pas tendre. Il a cependant fait une exception : M. Mitterrand, que Kofi a qualifié d'un "des génies politiques de la France moderne". Le problème c'est que Kofi n'a pas dit si c'était un bon ou un mauvais génie.

Etonnement

Notre confrère Ouest-France s'étonne dans son numéro du 24.08.93 des résultats d'une enquête publiée dans la "Bretagne Economique" concernant l'image de la "région Bretagne" auprès des jeunes dirigeants d'Entreprises français. Motif de cet étonnement : 33% des réponses situent Nantes en Bretagne. Une bonne claque donc dans les dents des partisans des "Pays de Loire", qui ne lésinent pourtant pas sur la propagande pour imposer leur ersatz de région. En fait ce qui est étonnant c'est que Ouest-France s'étonne : le premier journal de France devrait être au courant !

La grande idée

C'est M. Balladur qui l'a eue : pour lutter contre le chômage il va créer une chaîne de télé consacrée à la formation. Ce sera à la fois une sorte d'ANPE électronique et un centre de formation continue. Comme cela les employés de l'ANPE et les formateurs deviendront inutiles. On les licenciera et on aura bien lutté contre le chômage - Bravo Balladur !

Grande œuvre

Il y a eu Molière, Montesquieu, Voltaire, Victor Hugo, etc... Il y aura désormais Philippe Seguin. Le Président de l'Assemblée Nationale française, le champion du non à Maastricht, celui qui déclarait vomir l'Europe des régions, a en effet décidé d'éditer ses discours. Nous ne spéculerons pas sur les qualités littéraires de l'auteur, mais nous connaissons ses idées politiques : ultra-centralisme et intégrisme jacobin. C'est pourquoi nous lui décernons d'avance le grand prix littéraire de l'Hexagonerie. C'est sans doute le seul qu'il aura !



B.P.4103 - 22041 Saint-Brieuc Cédex 2
C.C.P. : Rennes 1132 - 86 J - Tél.96.33.35.88.

Périodique édité par : Embannadurioù
Broadel Breizh (Editions nationales
Bretonnes)

N° Commission paritaire : 62304
Dépôt légal à la date de parution
Imprimerie Henry - Pédernec

Directeur de la Publication : Yvon Pélard.

Secrétaires : Marie-Annick Quéré
Christiane Pélard.

Avec la collaboration de : Yann Bouéssel du
Bourg - Jean Cevaër - Yann Duchet - Jakez
Gaucher - Alain Guel - Yann Fouéré - Christian
Querré - Marcel Texier - Thierry Jigourel.

Administration : Gervais Gautier.

Publicité : Fanch Klavelly - 91 Av. Kleber - 75116
Paris.

Composition : Pierre Bernard - 30 Av. de
Beaumont - 35600 Redon - Tél.99.71.32.07.

ABONNEMENTS (à l'année)

Bretagne et Hexagone : 180 F
Hors Hexagone : 200 F
De soutien : plus de 200 F

Nom :

Adresse :

verse : par chèque ci-joint